

Que font les
agriculteurs pour lutter
contre l'ambrosie ?

Pour tout savoir
suivez-nous !!



L'ambroisie

AU PRINTEMPS



EN ETE



EN AUTOMNE



EN HIVER



Juillet à septembre :
pollen provoquant des
réactions allergiques :
rhinite, conjonctivite,
trachéite, asthme

Feuilles minces, découpées
Vert uniforme sur les 2 faces
Pas d'odeur

Graines pouvant rester
viables jusqu'à 40 ans
dans le sol
2500 graines / plant

Ensemble,
luttons contre
l'ambroisie !



isère
LE DÉPARTEMENT

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ISÈRE

Illustration: Georges Orici - Réalisation: CDAI - Septembre 2010



Les acteurs de la lutte contre l'ambroisie

L'ARS - Agence Régionale de Santé

Nous pilotons les actions régionales en matière de santé. Nous contribuons au financement des mesures de pollen, des études d'impact sur la santé humaine, de la prévision du risque allergique, ...

L'ARS - Agence Régionale de Santé

Le citoyen

J'observe l'ambroisie, je signale sa présence en mairie et je l'arrache avant sa floraison.

Le citoyen

La Chambre d'Agriculture

Nous apportons des conseils et des préconisations d'interventions aux agriculteurs et soutenons les collectivités dans leurs démarches de lutte contre l'ambroisie.

La Chambre d'Agriculture

Les agriculteurs

Nous veillons à limiter la présence d'ambroisie. Nous la détruisons quand elle est présente.

Les agriculteurs

Les entrepreneurs de travaux agricoles

Nous réalisons les travaux de récolte dans les champs pour les agriculteurs et nous veillons lors des chantiers à ne pas disséminer les graines d'ambroisie.

Les entrepreneurs de travaux agricoles

Le Département

Nous entretenons les accotements des routes départementales infestés par l'ambroisie et prenons en compte cette problématique dans nos travaux d'investissement (routes, construction de bâtiments, ...).

Le Département

Le Préfet

Représentant de l'Etat, je détermine les mesures à mettre en œuvre et leurs modalités d'application, par arrêté préfectoral, et j'appuie les Maires dans leurs actions.

Le Préfet

Le Maire

Je mets en œuvre des mesures de prévention et de gestion sur les zones qui relèvent de ma compétence, en accord avec la réglementation.

Le Maire

Le référent communal ambroisie

Désigné par le Maire, je surveille les zones infestées, je suis informé des signalements et j'invite les personnes concernées à agir.

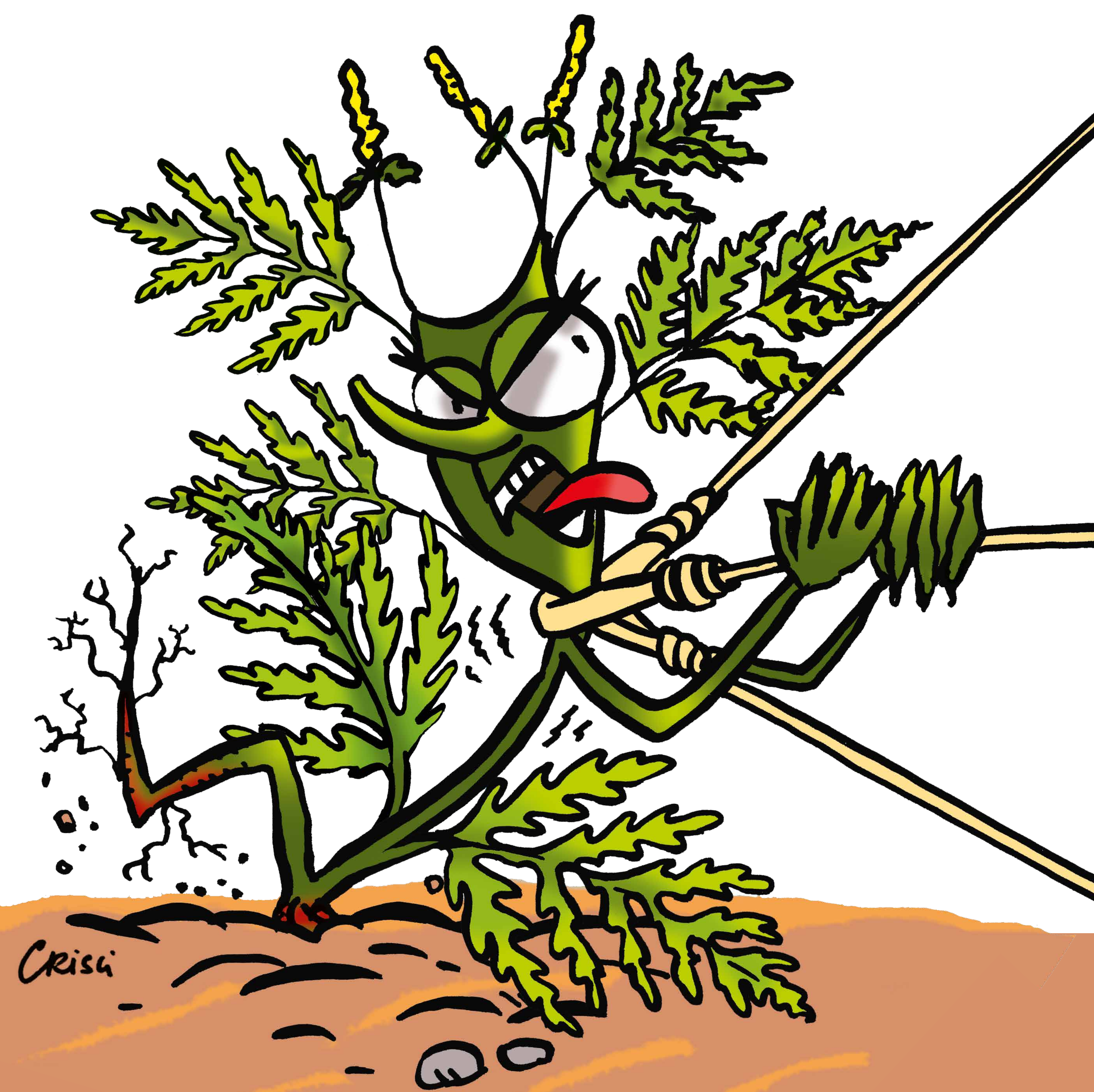
Le référent communal ambroisie



Illustrations : Georges Crisci - Réalisation : CDA38 - Reimpression 2020

Merci de votre
visite

Ensemble, luttons
contre l'ambroisie !



isère
LE DÉPARTEMENT


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ISÈRE

Illustration: Georges Chézi - Réalisation: CDA38 - Réimpression 2021